BTS Maintenance des Véhicules option Véhicules Légers (MV VL) – F/H

Mis à jour le 2 juin 2026

Conditions d'entrée et prérequis

- Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus (dérogations sous certaines conditions)
- Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH), sportifs de haut niveau, ou ayant un projet de reprise d'entreprise nécessitant l'obtention d'un diplôme
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4

Niveau d'entrée

Niveau 4 - BAC

Niveau de sortie

Niveau 5 - BAC +2

Public visé

Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus (dérogations possibles)

Rythme

Alternance

Durée en centre

24 mois

Validation

- **BTS Maintenance des Véhicules option Véhicules Légers**
  Diplôme de niveau 5 délivré par le Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse
  RNCP41864

L'inscription à la formation se fait pour la totalité du référentiel. En cas de validation partielle, les blocs de compétences validés sont acquis.

Modalités d'évaluation

- Epreuves ponctuelles et contrôles en cours de formation

Vous avez entre 15 et 29 ans révolus ? Vous souhaitez préparer un diplôme tout en travaillant ?

Objectifs professionnels

Le titulaire du **BTS Maintenance des Véhicules option Véhicules Légers** exerce tout ou partie des activités liées à la réparation de voitures.

Ses **principales missions** sont :

- Réaliser des opérations de maintenance et réparations complexes
- Réparer et diagnostiquer les véhicules
- Organiser les interventions
- Accueillir et conseiller la clientèle
- Utiliser des logiciels informatiques d'exploitation

L'option véhicules particuliers forme des réparateurs-vendeurs de voitures particulières voitures particulières y compris les utilitaires dérivés des voitures particulières, les combispaces, les camionnettes, les fourgons, les pick-up et les tout-terrain destinés principalement à transporter des marchandises et/ou des personnes.

Le titulaire du BTS Maintenance des Véhicules option A : Véhicules Légers **évolue dans les services après-vente des réseaux des constructeurs ou équipementiers ; les services après-vente des entreprises indépendantes ou des réseaux d'indépendants ; les services de maintenance des flottes de véhicules (VP, VTR) ; les plates formes d'assistance constructeur ou équipementiers.**

Contenu

- **Effectuer un diagnostic complexe**
  Confirmer le dysfonctionnement ressenti et énoncé par le client
  Recenser les informations techniques nécessaires au diagnostic
  Effectuer les contrôles, mesurer et relever les écarts par rapport aux données constructeur / équipementier
  Analyser le système en dysfonctionnement et interpréter les contrôles et mesures
  Compléter, si nécessaire, le diagnostic avec l'aide de la plateforme d'assistance ou tout intermédiaire équivalent
  Estimer le montant de l'intervention
- **Réaliser les opérations de maintenance et de réparation complexes**
  Préparer l'intervention.
  Remplacer, réparer et régler les éléments des systèmes complexes.
  Paramétrer et configurer les systèmes complexes du véhicule.
  Contrôler la qualité de l'intervention
- **Organiser les activités de maintenance et de réparation**
  Planifier et organiser les interventions.
  Superviser et contrôler les interventions.
  Réaliser des actions d'accompagnement technique.
  Assurer la gestion des outillages, équipements et documentation (mise à jour, en conformité…).
  Participer à la politique qualité, hygiène, sécurité et environnement

BTS Maintenance des Véhicules option Véhicules Légers (MV VL) – F/H

(CCF)

Modalités de suivi

Entrée-sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : RNCP41864
- Code diplôme : 32025220
- Formacode : 23615, 23654, 23635
- Code NSF : 250, 252
- Code ROME : I1604

- **Assurer la relation client**
  Accueillir le client.
  Réceptionner le véhicule.
  Restituer le véhicule.
  Dialoguer, échanger avec des tiers (expert, dépanneur, assureur, contrôleur technique)

Modalités pédagogiques

- Formation en Alternance
- Formation théorique et pratique (plateau technique ou équipement spécifique)
- La formation pratique en entreprise est assurée par le maitre d'apprentissage

Profil des intervenants

- Enseignants formateurs du CFA académique

Les plus

Taux de réussite 2025 : 96.5 %

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Délais et modalités d'accès

- Pré-inscription en ligne : https://cfa-ac-alsace.ymag.cloud/index.php/preinscription
- La date de début en entreprise ne peut être postérieure de plus de 3 mois au début d'exécution du contrat. La date de début au CFA ne peut être postérieure de plus de 3 mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Financements possibles

- Formation 100% prise en charge par l'OPCO (pas de frais pour l'apprenti)

Poursuite de parcours

Entrée dans la vie active :

- Chef mécanicien
- Contremaître en réparation automobile
- Electricien de maintenance automobile
- Contrôleur technique automobile
- Electronicien automobile
- Responsable service après-vente
- Technicien automobile

Poursuites d'études :

- Possibilité de préparer un diplôme, titre ou certification de niveau 6 (BAC +3)

BTS Maintenance des Véhicules option Véhicules Légers (MV VL) – F/H

Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.
Contact : missionhandicap@cfa-academique.fr

Réseau

- CFA ACADEMIQUE
- 2 rue Adolphe Seyboth
  67000 STRASBOURG
- info@cfa-academique.fr
- 03 88 14 10 10
- www.cfa-academique.fr
- SIRET : 18671553800044